

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 20 MARS 2023

DATE DE CONVOCATION

14-03-2023

**DATE D’AFFICHAGE DE LA
CONVOCATION**

14-03-2023

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29
PRÉSENTS : 23
VOTANTS : 27

N° DE LA DÉLIBÉRATION

2023-20-03- N°13

Conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, un extrait du procès-verbal de la présente séance a été affiché à la porte de la mairie, le :

30 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois le vingt mars à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, à la salle Corot (haut), sous la présidence de Monsieur Patrick RAUSCHER, Maire

Présents :

Monsieur Patrick RAUSCHER, Monsieur Alain HERSCHKORN, Monsieur Pascal VENTALON, Madame Nathalie DENECE, Monsieur Thierry SOULIER, Madame Sylvie VIGNAS, Monsieur Stéphane DUBERGER, Madame Stéphanie MARINHO, Monsieur Alain TROUFLEAU, Madame Christèle FONTENEAU, Monsieur Gérard PENDARIES, Madame Mathilde MARQUES, Monsieur Tony LARGEAU, Madame Françoise BEAUGUET, Monsieur Laurent VIALANEIX, , Madame Malvina PIN, Madame Sophie MAHE, Madame Aurore BARBOT, Madame Martine CARTAU-OURY, Madame Marilyne NGANTCHUE, Madame Sandrine FABRE, Monsieur Sébastien DIAZ, Madame Marie-France DUCROQUET.

Absents représentés :

Mme PELOUIN	donne pouvoir à	M. RAUSCHER
Mme GAUTHIER	donne pouvoir à	M. SOULIER
Mme PENDARIES	donne pouvoir à	M. PENDARIES
M. LE TALBODEC	donne pouvoir à	Mme DUCROQUET

Absents non représentés :

Monsieur Alain RINGEVAL
Monsieur Pascal BEL ANGE

Secrétaire de séance : M. Thierry SOULIER

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION DOTATION DE SOLIDARITE A
L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL)**

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION DOTATION DE SOLIDARITE A L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL)

Sur proposition de Monsieur le Maire,

La municipalité souhaite rénover l'éclairage du stade communal avec une technologie à LED plus économe et plus respectueuse de l'environnement.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre de la Dotation de Solidarité à l'Investissement Local (DSIL), dispositif financier de l'État visant à financer les grandes priorités d'investissement des communes et à soutenir la réalisation d'opérations visant au développement des territoires ruraux.

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

- Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : troisième trimestre 2023
- Date prévisionnelle de fin de l'opération : quatrième trimestre 2023

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel	Taux
Financements publics			
Etat	DSIL	53 655,24 €	80%
Auto-financement			
Fonds propres	Commune de Saintry-sur-Seine	13 413,856 €	20%
Total HT		67 069,28 €	100 %

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE

APPROUVE la réalisation du projet présenté estimé à 67 069,28 € HT,

APPROUVE le plan de financement exposé,

AUTORISE le Maire à solliciter une subvention Etat au titre de la DSIL la plus élevée possible,

DONNE pouvoir au Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an dits.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire, du fait de sa publication et sa transmission en Préfecture

A Saintry-sur-Seine, le 20 mars 2023

Le Maire,


Patrick RAUSCHER

